

**Compte-rendu**

Titre du comité

04/10/2022 18h00/ 5309 chemin de la Côte-des-Neiges local 128

**Membres (cocher les membres présents)**

- Borel Ahonon, membre parent NDDN
- Cynthia Alejandra Fridman Cellili, membre parent substitut NDDN
- Fella Abraz, membre parent NDDN
- Louis Delisle, membre parent PCMR
- Jasmine Bergeron, membre parent substitut PCMR
- Isabelle Pronovost, directrice
- Ghislaine Darsigny, membre enseignant NDDN
- Céline Larfeuille, membre professionnelle NDDN

- Vanessa Beiro, membre parent NDDN
- Sally Mac Naught, membre parent NDDN
- Jennifer Fils-Aimé, membre parent NDDN
- Nejla Tidjane, membre parent NDDN
- Julien Sloan, directeur adjoint
- Mouloud Mellal, membre enseignant NDDN
- Cécile Pierrard, membre enseignant, PCMR
- Clothilde Leblond, membre parent PCMR
- 

**Invités**

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Ouverture de la rencontre/ validation du quorum	Présence de 14 personnes; le quorum est atteint.		Sans objet Fait Non fait F NF

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation En réalisation ER
1.1	<b>Mot de bienvenue et vérification des présences</b>	L'assemblée débute à 18h05. Madame Pronovost souhaite la bienvenue se présente et demande de faire un tour de table afin de présenter tous les membres du conseil d'établissement.		
2.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	Mme Pronovost procède à la lecture de l'ordre du jour suivie par la proposition d'adoption de Mme Céline Larfeuille et appuyée par Mme Sally Mac Naught.  <b>Prise de décision (Adoption)</b>		
3.	<b>Adoption du compte-rendu du 7 juin 2022</b>	Mme Céline Larfeuille propose l'adoption et Mme Sally Mac Naught appuie la proposition.  <b>Prise de décision (Adoption)</b>		
3.1	<b>Points de suivi du 7 juin 2022</b>	Il n'y a pas de suivi dans le compte-rendu. Deux questions sont posées à Mme Pronovost concernant les points 6.3 budgets 2021-2022 et le budget pro forma de 2022-2023 pour mieux comprendre.		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
3.2	Rédaction rapport annuel	Madame Pronovost présente aux membres le rapport annuel que le président sortant Monsieur Delisle doit compléter au plus tard le 10 octobre prochain. Cela reflète les travaux du CÉ de 2021-2022.	Louis Delisle (10 octobre) Isabelle Pronovost	
4.	Parole au public	Il n'y a pas de public ce soir, Madame Bergeron rappelle l'importance de diffuser les dates de CÉ aux parents ainsi que les ordres du jour à l'avance. Madame Pronovost fera le nécessaire pour que cela soit fait, elle publiera les dates dans l'Info-Parents et sur le site internet de l'école. Madame Bergeron propose de le publier sur le compte Facebook des deux écoles PCMR et NDDN. Madame Pronovost dit qu'il n'y a pas de compte Facebook à NDDN.	Isabelle Pronovost	
5.	Élections du président, vice-président, secrétaire)	<p><b>Poste de président :</b></p> <p>Monsieur Louis Delisle se propose comme président étant donné qu'il a joué ce rôle l'an dernier. Souhaite poursuivre car a aimé son expérience. Madame Nejla Tidjane se propose aussi et souhaite partager le rôle avec monsieur Delisle.</p> <p>Monsieur Mouloud Mellal propose que ce soit un membre parent de NDDN qui soit président cette année pour permettre une alternance. La proposition de Monsieur Mellal fait réagir et un vote se tient pour désigner le président.</p> <p>9 pour la reconduction de Monsieur Delisle à titre de président 2 contre</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Document(s), notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p><b>Poste de vice-président</b> : Madame Nejla Tidjane se propose pour ce rôle. Madame Sally Mac Naught aussi. On demande un vote secret. Monsieur Sloan s'occupe de faire le décompte.</p> <p>Vote :</p> <p>8- Sally Mac Naught</p> <p>4- Nejla Tidjane</p> <p>Madame Sally Mac Naught est élue comme vice-présidente.</p> <p><b>Secrétaire</b> : madame Nejla Tidjane se propose comme secrétaire. Elle est élue à l'unanimité.</p>		
5.1	<b>Régie interne (adoption)</b>	<p>Les règles de régie interne sont proposées par madame Pronovost. Il y aura quelques modifications à y apporter. Un dépôt sera fait lors de la prochaine rencontre du CE en novembre.</p>		
5.2	<b>Calendrier des rencontres</b>	<p>Les dates suivantes sont retenues pour les prochains CE :</p> <p>30 novembre 2022, 2 février 2023, 28 mars 2023, 4 mai 2023, 31 mai 2023.</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
5.3	Formation obligatoire/attestation	Madame Pronovost rappelle l'importance de suivre la formation. Monsieur Ahonon demande d'obtenir à nouveau le lien. Les membres demandent à Madame Pronovost comment obtenir leur attestations.	Isabelle Pronovost	
6.	Points de décision (10 minutes)			
6.1	Représentant de la communauté	Madame Pronovost explique le rôle des représentants de la communauté. Elle demande aux membres de trouver deux organismes qui pourraient siéger sur le CÉ. Un membre propose un élu municipal. Madame Tidjane cherchera de son côté. Madame Pronovost pense à un membre du CÉLO. Elle demande aux membres de trouver d'autres organismes.		
6.2	Budgets spéciaux (fonctionnement CÉ, fonds 4 et 9, Parents)	Madame Pronovost propose une première résolution qui permettra aux enseignants d'offrir aux élèves de l'émulation à la hauteur de 10\$/élève pour l'année. Monsieur Mouloud propose une majoration à 12\$/élève pour l'inflation. Les membres votent en faveur de la proposition. Madame Pronovost acheminera par courriel la nouvelle résolution pour signature par le président du CÉ. Résolution #2 Madame Pronovost propose une résolution pour que les sorties éducatives proposées par les enseignants puissent se réaliser	Isabelle Pronovost Louis Delisle	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>en utilisant les fonds dédiés pour faire ces projets. À toutes les rencontres de CÉ elle donnera les détails des sorties. Les membres acceptent la résolution. Une signature du président est demandée sur la résolution.</p>		
7.	<p><b>Sorties éducatives</b></p>	<p>Madame Pronovost donne les détails des activités et sorties éducatives. Elle dépose un tableau des activités. Les parents approuvent les sorties.</p>		
8.	<p><b>Budget des journées pédagogiques service de garde (approbation)</b></p>	<p>Madame Pronovost expose les documents relatifs à la modification des tarifs au service de garde 8,95\$, au service de dîner 3,85\$ et pour les journées pédagogiques 10,75\$. Elle explique le contexte. Les membres parents de PCMR souhaitent obtenir un budget pour mieux comprendre la hausse au service de dîner. Madame Pronovost n'a pas avec elle le budget car il n'a pas été déposé au CSSDM.</p> <p>Madame Pronovost dit que l'an dernier un déficit de près de (19 000\$) a été créé au service de dîner et qu'il y a une disparité entre les frais exigés à NDDN qui sont de 3,75\$ et ceux de PCMR qui utilisent le même service est de 2,25\$ depuis un an. Auparavant, les parents de PCMR ne payaient pas les services.</p>	<p>Isabelle Pronovost</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
9.	Acte d'établissement et Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)	<p>Elle explique que toutes les écoles du quartier CDN ont établi le même montant pour l'heure du dîner qui est de 3,85\$ et de 10,75\$ pour les journées pédagogiques.</p> <p>Les membres demandent quand même de se positionner.</p> <p>Les membres passent au vote pour les journées pédagogiques à 10,75\$: 10 Pour 1 Contre</p> <p>1 Abstention car veut voir les chiffres d'abord</p> <p>Les membres approuvent.</p> <p>Pour l'heure du dîner à 3,85\$ 7 pour 3 contre 2 abstentions</p> <p>Les membres approuvent mais demandent d'obtenir le budget.</p>	13 octobre 2022 rencontre TEAMS	Report

N°	Points à l'ordre du jour	Document(s), notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		Madame Pronovost propose que le point soit traité dans une rencontre extraordinaire par TEAMS. La date retenue est le 13 octobre 2022. Elle acheminera l'invitation en début de journée mercredi 5 octobre.		
10.	Suivi sur le budget	Prochain CÉ le 30 novembre 2022		Report
11.	Points d'informations/ rapports			Report
11. 1	Direction (critères de sélection aux PCMR, recrutement)			Report
11. 2	Personnel enseignant			Report
11. 3	Personnel professionnel			Report
11. 4	PCMR			Report
12.	Correspondance			Report
13.	Varia-Points divers			Report
14.	Levée de la réunion	La rencontre se termine à 20h12.		